

Longueuil, le 20 novembre 2025

Nicolas Ryan
Directeur des affaires publiques
CAA Québec

**Objet : Questions non répondues à la soirée d'information du 19 novembre -
démarche participative sur la mobilité durable**

Bonjour,

Nous vous remercions encore une fois d'avoir participé à notre soirée d'information du 19 novembre 2025 dans le cadre de la démarche participative sur la mobilité durable et sécuritaire.

Comme convenu, plusieurs questions étant restées sans réponses par manque de temps, les voici. Nous aimerions une réponse écrite d'ici le mercredi 26 novembre.

1. Quels sont les impacts de l'électrification des vélos, trottinettes et autres sur la mobilité et la sécurité ?
 - a. *La CAA s'est justement penchée sur la question en 2025, soulignant notamment des lacunes réglementaires pour ces appareils, des recherches limitées sur la sécurité, des données déficientes, des risques liés aux batteries et aux modifications, une réglementation inégale entre les provinces et un manque d'éducation du public. Au-delà de ces enjeux, nous notons aussi que les recherches les plus récentes démontrent que le niveau de gravité des blessures les plus fréquentes est plus élevé, en raison des vitesses plus élevées.*
 - b. *Cela dit, l'électrification de ces moyens de transport est encourageante pour la mobilité et permet d'envisager un changement de comportement durable pour plusieurs. C'est donc un avantage net pour la mobilité que d'avoir ces solutions, mais il importe de mieux encadrer leur utilisation et de garantir au mieux la sécurité de tous les usagers en établissant des réglementations, à la fois sur la voie publique et sur par exemple les pistes cyclables.¹*

¹ Cette section est la réponse de Nicolas Ryan, de CAA Québec



2. Tous et chacun sont campés dans leur rôle ; piéton ; cycliste et automobiliste, beaucoup de distraction et de non-respect de la signalisation, quelle solution ?
 - a. Je l'ai indiqué dans ma présentation : nous sommes presque tous à la fois automobilistes, cyclistes et piétons. C'est donc souvent envers soi-même qu'on se manque de respect et ce genre de comportement est évidemment répréhensible. Le principe de protéger le plus vulnérable est aussi un rappel évident de la responsabilité accrue lorsque nous choisissons nos moyens de transport, mais il importe aussi aux plus vulnérables de se protéger au mieux aussi.
 - b. De nombreuses parties prenantes de la sécurité routière se sont mobilisées dans les dernières années pour réclamer une stratégie nationale de sécurité routière, ce qui a été fait au niveau provincial. Or, de ce chantier, nous tardons à voir des résultats concrets sur le terrain.
 - c. Enfin, l'éducation doit se faire en continu auprès de tous les usagers de la route quant aux risques des distractions et du non-respect de la signalisation ou des lois et règlements. Le bilan routier québécois a vu le nombre de décès descendre de façon assez importante dans les 40 dernières années, mais c'est reparti à la hausse depuis 2-3 ans, signe d'incidents aux conséquences plus fâcheuses malheureusement. 80% de ces décès sont le fait de comportements humains.²

3. N'êtes-vous pas un peu biaisé en tant qu'organisation de parler de mobilité durable, mais aussi de faire des sous avec l'assurance auto ?
 - a. Nous œuvrons en sécurité routière depuis les débuts de CAA-Québec il y a plus de 120 ans de cela. Nous venons de célébrer les 10 ans de notre agence en assurances de dommages. Les profits de cette branche à but lucratif sont entièrement réinvestis dans l'OBNL qu'est CAA-Québec, au bénéfice des membres et la population générale bien souvent.
 - b. J'ajouterais que notre expertise en mobilité outrepassé souvent notre prestation de service pour nos membres. Nous offrons par exemple des conseils automobiles certes, mais sans jamais avoir de parti pris. Nous donnons l'heure juste, telle qu'elle devrait l'être, et nous ne recevons par exemple aucune rémunération des constructeurs. Récemment, nous avons fait une enquête terrain pour mesurer la véritable autonomie hivernale d'une quinzaine de modèles de véhicules électriques, allant souvent à l'encontre des données publiées par ces manufacturiers. C'est là le rôle qu'on tente de jouer, une information neutre,

² Cette section est la réponse de Nicolas Ryan de CAA Québec



- crédible et sans parti pris, pour le bien des consommateurs qui peuvent choisir de la consommer, qu'ils soient membres ou non de notre organisation.
- c. Cela étant, je ne négligerais pas non plus le rôle de certains de nos concurrents qui tentent aussi à leur façon de faire de notre monde une meilleure place, chacun à leur façon. L'accès au capital et son utilisation relèvent d'un choix commercial, mais nous sommes fiers de notre mission sociale et plusieurs organisations font ce choix d'intégrer des paramètres de bienfaisance dans leurs activités.³

Merci pour votre précieuse collaboration
En vous transmettant mes salutations les plus distinguées,
Léopold Lehmann – Stagiaire en participation publique

³ Cette section est la réponse de Nicolas Ryan de CAA Québec